



Déménagement, problème pour le dvh du papa?

Par **couète**, le **22/09/2010** à **11:01**

Bonjour, je souhaite prochainement déménager, afin de me rapprocher de mon lieu de travail, car actuellement je parcours 100 km par jour. Ma maison est en vente dans l'attente d'un futur achat. Est-ce un problème pour ma garde exclusive? Le papa peut-il s'y opposer sachant que pour lui cela ne changera pratiquement pas au niveau de la distance. (de plus on partage les frais de déplacement) il vient chercher l'enfant à mon domicile le vendredi et moi je la reprends à son domicile le dimanche soir. merci de votre conseil

Par **mimi493**, le **22/09/2010** à **11:19**

Vous avisez le père de votre déménagement (officiellement, par LRAR). Il ne peut pas s'opposer à votre déménagement, le juge non plus (ça serait une atteinte à une liberté fondamentale).

Libre au père de demander, au juge, une modification du jugement en cours (par exemple que ce soit vous qui ameniez et veniez chercher l'enfant à vos frais exclusifs), libre à vous de vous défendre (déménagement pour raisons professionnelles)

Par **couète**, le **22/09/2010** à **11:24**

merci pour votre réponse et votre rapidité